

LISTE DE PRIX LOCATION DE SALLE ET D'ÉQUIPEMENT CONCERNANT LES SALLES

<u>SALLE (inclus salle,ménage, tables, chaises)</u>	<u>RÉSIDENTS</u>	<u>NON-RÉSIDENTS</u>
Cours (yoga, Zumba, etc...) ou École Adrien Guillaume	10\$ / hr	15\$ / hr
Salle Danny-Legault (Funérailles, réunion, conférence)	125.00 \$	190.00 \$
Salle Danny-Legault (soirée, évènement, autres)	150.00 \$	225.00 \$
Salle du Haut	50.00 \$	75.00 \$

Autres:

Sonorisation (fixe)	50.00 \$	75.00 \$
Micro	5.00 \$	7.00 \$
Projecteur	30.00 \$	45.00 \$
Écran géant (8' x 12')	15.00 \$	22.00 \$
Écran portatif (3' x 6')	15.00 \$	22.00 \$

PRÊT D'ÉQUIPEMENT EN DEHORS DES INSTALLATIONS MUNICIPALES:

Un dépôt de 100\$ est demandé lors de la réservation de la sonorisation ou de l'écran portatif. Ce dépôt est remboursable lorsque la Municipalité s'est assuré, après la location, du bon état de l'équipement.

Les prix de location de salle n'incluent pas:

Montage et démontage (tables/chaises)	35.00 \$	50.00 \$
Accès à la cuisine	35.00 \$	50.00 \$
Cafetière pour 100 tasses (verres, café, sucre et lait inclus)	25.00 \$	37.00 \$

Équipement:

Table 3' x 6' en bois (bleue)	5.00 \$	8.00 \$
Table 3' x 6' en plastique (blanche)*	5.00 \$	
Chaise en plastique (brune ou grise)*	1.00 \$	

**Tables et chaises en plastique offertes en location aux résidents seulement*

Selon la disponibilité, les organismes de la Municipalité (OBNL) bénéficieront gratuitement de la salle pour leurs activités, suite à une demande approuvée par le conseil (résolution).

La municipalité se réserve le droit de refuser toute demande de ses organismes.

Aucune boisson alcoolisée ne doit être admise dans les salles sauf si un permis de réunion pour servir de l'alcool a été demandé à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec .

Résolution no. 2022-08-181

Maxime Proulx-Cadieux, maire

Krystelle Dagenais, directrice générale